

Le poète français Paul Valéry a écrit que le problème que pose notre époque, c'est que l'avenir n'est plus ce qu'il était. Cela semble contredire le Livre de l'Ecclésiaste, où on peut lire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Lorsqu'on observe notre monde, en 1993, on trouve des arguments convaincants pour les deux façons de voir. Les défis que pose la situation mondiale actuelle se composent de certains éléments anciens et d'autres qui sont nouveaux, en d'autres termes, ils relèvent à la fois de la continuité et du changement.

Appartient à la catégorie des phénomènes anciens la subsistance, à notre époque, de tensions ethniques qui couvent depuis des siècles, tandis qu'on constate par ailleurs la persistance de la pauvreté et de la famine dans de nombreuses régions du monde.

Quant au changement, nous en observons également de profondes manifestations. Nous y sommes confrontés, de nos jours, sous forme de nouvelles technologies, de nouveaux défis sur le plan de la concurrence et de la nécessité de nous adapter à la restructuration des économies à l'échelle mondiale.

À l'instar d'autres pays, nous avons eu, au Canada, à relever ces défis, avec les caractéristiques qui sont propres à notre situation. Nous l'avons fait en suivant une approche des politiques publiques qui constitue, en elle-même, un mélange de continuité et de changement.

Nous avons fondé nos grandes politiques macro-économiques sur quelques principes de base qu'on ne saurait qualifier de révolutionnaires. Ils correspondent, en fait, aux idées reçues en 1867, année où la Confédération canadienne a vu le jour. À quelques variations secondaires près, tout pays industrialisé qui a réussi a suivi la même approche.

Les pays qui ont su bien doser le respect des traditions et le sens de l'innovation ont prospéré.

Les pays qui, en revanche, ont adopté une démarche contraire, se montrant trop facilement disposés à laisser de côté les fondements ou trop fermement attachés aux façons traditionnelles de les mettre en oeuvre, ont pris du retard. C'est en raison de la pertinence universelle de cette dynamique que je souhaite vous entretenir aujourd'hui du changement et de la continuité dans le contexte canadien. Je vais attirer l'attention sur certains exemples de ces éléments dans notre ordre du jour national actuel et dans notre façon de nous y attaquer. Vous me permettrez, tout d'abord, de broser la toile de fond.

Le gouvernement dont je suis membre a accédé au pouvoir à la suite des élections fédérales tenues en 1984. Comme pourrait en témoigner quiconque connaît le Canada, le contexte économique a connu depuis cette date des changements de toute première importance. De fait, certains observateurs, dont certains dans